



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

CAPTAGE DE BAUGY ET DE L'HOSPICE (60)

Une démarche partenariale pour réconcilier l'agriculture et la protection des captages

En France, la production d'eau potable est assurée par environ 34 000 captages d'eau. Répartis sur toute la France, 507 captages (dits Grenelle) ont été identifiés sur la base de l'état de la ressource vis-à-vis des pollutions par les nitrates ou les pesticides et du caractère stratégique de la ressource au vu de la population desservie. L'aire d'alimentation du captage de Baugy et de l'Hospice est dans cette situation. Entre 1990 et 2009 le taux de nitrate sur le captage de Baugy est passé de 31 mg/l à 40mg/l (la norme étant à 50 mg/l). Le captage de l'Hospice nécessite, lui, un traitement contre les produits phytosanitaires.

VERS UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Pour répondre aux problématiques de pollution, l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) a dans un premier temps appliqué des mesures curatives efficaces à court terme, avant de les compléter désormais par des mesures préventives.

En 2008, l'ARC lance un diagnostic autour des bassins des captages de Baugy et de l'Hospice afin de déterminer les zones perméables, les sources de pollution diffuses ainsi que les acteurs concernés. Ces derniers sont principalement les agriculteurs mais aussi les jardins familiaux, l'assainissement et les services espaces verts des communes, les industries, les golfs, la DDE, et la SNCF...

Pour établir ce diagnostic et le plan d'actions qui en découle, un comité de pilotage a été constitué associant notamment la collectivité, l'Agence de l'eau Seine Normandie, la Chambre d'agriculture et les services de l'Etat...

DES ACTIONS CONCRÈTES AVEC UN FORT ENGAGEMENT DU MONDE AGRICOLE

Afin de protéger la ressource en eau de pollutions ponctuelles, accidentelles et diffuses, des démarches ont été mises en place dès 2009 avec des objectifs et des indicateurs précis. Les mesures agro-environnementales (MAE) figurent parmi les plus significatives, car elles ont un impact direct sur les sources de pollution. Ces mesures visent à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et des nitrates, à utiliser des méthodes alternatives au traitement chimique comme la rotation des cultures et le désherbage mécanique, à maîtriser la fertilisation, à augmenter les surfaces des sols couverts ou accentuer la culture hivernale et à collaborer activement avec les agriculteurs en signant des contrats pour la mise en place de ces actions.



«Le travail d'aujourd'hui préserve la qualité de l'eau sur les années à venir...»

Eric BERTRAND,

Vice-président délégué à la gestion de l'eau de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Maire d'Armancourt (60)

En effet en 2009, 5 agriculteurs ont contractualisé une ou plusieurs MAE sur une superficie de 199 hectares. Experts de leur territoire et conscients de l'impact des intrants sur l'environnement, les agriculteurs entrent dans cette démarche « d'agriculture intégrée » sans réduire forcément leurs marges d'exploitation. C'est pourquoi en 2010, le nombre de contractualisant est passé à 53 sur 6 418 hectares.

UNE PÉRENNISATION DE LA DÉMARCHE VIA LE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Le projet est bien engagé malgré un contexte économique difficile pour cette profession. En parallèle, un projet de management environnemental est en cours de l'élaboration. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue vis-à-vis de l'environnement sur l'ensemble de l'exploitation agricole (pollution sur le corps de ferme, parcellaire, raisonnement de la fertilisation, réduction des phytosanitaires, gestion des salariés, etc...). Les participants auront à leur disposition des indicateurs de pilotage, un logiciel de qualité, des réunions d'échanges et un soutien technique avec des animateurs qualité. L'objectif est de créer une dynamique en s'améliorant sur du long terme.

Aire d'alimentation du captage : **38 000 ha**

Production annuelle : **4,36 millions de m³**

Communes desservies : **principalement Compiègne et Venette** avec des interconnexions sur d'autres communes de l'ARC

Habitants : **60 339**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr